



Couvreur

Métier

Description du métier

- Pose des revêtements de toiture qui peuvent être composés de feutres saturés d'asphalte, de bitume chaud et de gravier; de membranes élastomères liquides et thermoplastiques; et de différents types de bardeaux;
- Répare et isole les toitures;
- Prépare le pontage;
- Applique des procédés de levage, de maintenance, de dégarnissage, d'imperméabilisation, de fixation, d'épandage et de soudage de membranes.

Accès aux chantiers de construction

- Présenter à la CCQ un relevé des apprentissages attestant la réussite du DEP en pose de revêtements de toiture ainsi qu'une garantie d'emploi d'une durée d'au moins 150 heures d'un employeur enregistré à la CCQ. Cette mesure permet d'obtenir le certificat de compétence apprenti du métier.

Régime d'apprentissage

- Avoir effectué la période d'apprentissage de 2 000 heures, afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

Habilités et intérêts

- Acquérir des connaissances liées à l'application des notions de mathématiques ainsi qu'aux propriétés des produits et des matériaux;
- Être minutieux;
- Avoir le sens de l'organisation;
- Être capable de travailler en équipe et en hauteur;
- Pouvoir déplacer des objets lourds;
- Avoir une bonne condition physique et pouvoir s'adapter à des changements de température extrêmes;
- Avoir une bonne dextérité manuelle;
- Faire preuve de ponctualité et d'assiduité;
- Avoir le sens de l'initiative.

Salaire annuel moyen

Apprenti*	21 989 \$
Compagnon**	34 068 \$
Celui travaillant au moins 500 heures	44 131 \$
Proportion***	74 %

* Salaire moyen des diplômés admis en 2008, pour les douze mois suivant leur admission.
 ** Salaire moyen en 2009 des compagnons ayant rapporté au moins une heure de travail.
 *** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé 500 heures en 2009.
 Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Salaire horaire d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti	27,66 \$	27,90 \$	26,33 \$
Compagnon	32,54 \$	32,82 \$	30,98 \$

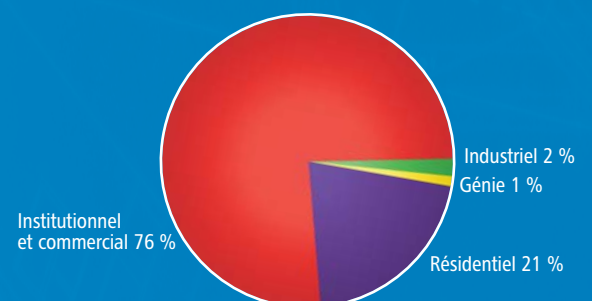
Salaire en avril 2010.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2004-2008	2009
Nouveaux admis par la CCQ	733	632
Taux de placement des diplômés*	93,2 %	81,4 %

* Source : Enquête *La relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Notez que l'enquête est réalisée en mars, un mois où l'activité dans l'industrie de la construction n'est pas à son maximum.

Volume de travail par secteur



FORMATION

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles – Pose de revêtements de toiture (5032).

Durée de la formation :

600 heures.

Préalables scolaires :

Catégorie 2*.

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 76.

Salariés actifs en 2009

Abitibi-Témiscamingue	61
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	144
Côte-Nord	32
Estrie	259
Île de Montréal	568
Laval-Laurentides-Lanaudière	1 486
Mauricie-Bois-Francs	482
Montérégie	1 089
Outaouais	363
Québec	763
Saguenay-Lac-Saint-Jean	155
Extérieur et Baie-James	16
Total	5 418

Nombre de femmes actives dans le métier

23

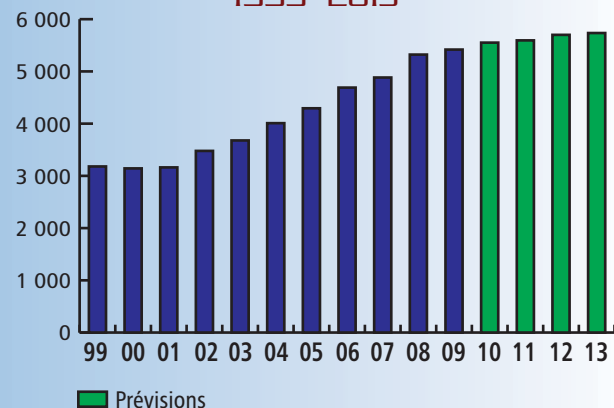
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Couvreur	10 %
Ensemble des métiers et occupations	17 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 1999-2013



Âge de la main-d'œuvre en 2009

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	30	58 %	40 %	2 %	2 973
Compagnon	41	19 %	69 %	12 %	2 445
Total des couvreurs	35	40 %	53 %	7 %	5 418
Ensemble des métiers et occupations	39	30 %	57 %	13 %	145 206

Perspectives d'emploi

- En 2009, on comptait 5 418 couvreurs actifs dans l'industrie, soit le double d'il y a 10 ans. La forte saisonnalité de l'industrie influence leur activité. La durée d'apprentissage en chantier que requiert ce métier est l'une des plus courtes. Le volume de travail se concentre surtout dans le secteur institutionnel et commercial, mais il prend de l'ampleur dans le secteur résidentiel. Environ 900 employeurs recrutent des couvreurs;
- L'emploi a fracassé des records au cours des dernières années, et il devrait continuer d'augmenter légèrement à moyen terme. La construction institutionnelle et commerciale sera vigoureuse, tandis que l'activité devrait demeurer élevée dans la construction résidentielle neuve. La rénovation résidentielle offre aussi de bonnes perspectives;
- En 2009, 632 nouveaux apprentis ont été admis dans l'industrie. De ce nombre, très peu étaient diplômés. Les finissants intègrent toutefois avec succès le marché du travail, après l'obtention de leur diplôme. Au cours de la première année, un apprenti touche un salaire moyen de près de 22 000 \$, tandis que les trois quarts des compagnons gagnent le double pour les travaux assujettis aux conventions collectives de la construction;
- Les perspectives d'emploi sont excellentes pour les couvreurs, en raison de l'accroissement prévu de la demande au cours des prochaines années, alors que la disponibilité des travailleurs est très faible et que le taux de roulement des travailleurs est très élevé.



Formation offerte

dans les établissements publics suivants :

- CF Le Chantier (Laval)
- École des métiers et occupations de l'industrie de la construction de Québec

